

CONDITION DE LOCATION LOC FACTORY

1. Le contrat se fait entre le client ayant effectué la réservation et le magasin Loc Factory basée au bry, dans lequel celui-ci vient chercher et rend son matériel. Les données personnelles que vous saisissez en magasin sont utilisées exclusivement pour le traitement de la location ou de vos réservations en ligne, en vertu des prescriptions nationales et européennes en vigueur en matière de protection des données. Loc Factory préserve dans tous les cas la confidentialité de vos données ; en aucun cas, elle ne les vendra, les louera ou ne les mettra à disposition de tiers.
2. Le client confirme par la conclusion de la location l'exactitude des données personnelles qui servent à régler les fixations de manière correcte. Il est interdit de les modifier de manière unilatérale.
3. Le locataire est conscient que l'utilisation du matériel loué comporte des risques (perte, vol et détérioration du matériel loué). Ces risques ne peuvent en aucun cas justifier un recours auprès du magasin de location.

4. prise en charge de la location:

- Le contrat de location est conclu pour une durée déterminée. La durée du contrat de location est définie dans le bon de location.
Le matériel peut être retiré la veille du premier jour de location dès 16h00 et il peut être restitué soit à la fin du dernier jour de location, soit le lendemain avant 10h00. Toute restitution après 10h00 entraîne la facturation d'un jour de location supplémentaire conformément aux tarifs qui y sont affichés.
- Le locataire reconnaît avoir vérifié la qualité et le réglage du matériel loué à sa réception.
- Durant la location, les articles loués seront contrôlés par Loc Factory. Les dommages déjà existants seront signalés au locataire au moment de l'enlèvement et seront mentionnés sur le compte du client.

5. retour de la location :

Chaque locataire s'engage à rendre le matériel en bon état. Le locataire s'abstiendra de sous-louer les articles loués. Le locataire doit veiller à ce que l'équipement soit gardé de manière à empêcher un échange ou un vol. Toutes étiquettes laissées sur le matériel de location (comportant le nom, prénom ou numéro de téléphone) sera facturé 15chf par article de location.

En cas de détérioration prononcée du ski ou de la semelle du ski, Loc Factory peut vous facturer le prix d'un service ski (sauf si prise de la garantie).Le locataire ne peut pas effectuer les réparations lui-même ou les faire effectuer,

mais il doit informer le magasin de toute réparation à effectuer. Toutefois, le locataire n'a pas droit à une indemnité en raison d'une interruption de l'utilisation du bien loué, et il n'épuise aucun droit de résiliation du bail.

6. En cas de vol des objets loués, la responsabilité incombe au locataire. Le locataire peut se libérer de cette responsabilité en s'acquittant d'une garantie proposée lors de la location. Veuillez respecter à cet effet les conditions spécifiques des conditions de la garantie Loc Factory concerné.
En cas de vol, le locataire doit déposer plainte auprès des autorités compétentes en matière de sécurité (police) et annoncer le vol sans délai au bailleur en lui fournissant les éléments probants.
En cas de perte, celui-ci assumera les coûts du/des produit(s) perdu, respectivement la valeur actuelle.
7. Les prix comprennent la TVA.
8. Un changement de catégorie est possible en tout temps, sous réserve de disponibilité, moyennant supplément selon la liste de prix. En cas de changement pour une catégorie inférieure, il ne sera procédé à aucune réduction de prix.
9. Pour tous les cas de litige liés à la réservation, la location ou l'utilisation de matériel dans le cadre de la présente réservation, seuls sont compétents les tribunaux suisses.

Si tu as des questions techniques ou si le lieu de location ne peut pas t'aider, on te prie de contacter sebastien@locfactory.com